

# ENJEUX ET DEROULEMENT DE LA FORMATION AU PERMIS B

« **Conduire** » est aujourd’hui devenu **essentiel**, que ce soit pour les études, les loisirs ou le travail. Les **conducteurs débutants** représentant une **part importante des accidents de la route** ; il est donc **nécessaire d’apprendre à conduire en sécurité**. Le **futur automobiliste** devra **acquérir plusieurs compétences** liées à différents savoirs. Le **programme de formation** divise ces compétences en **4 parties** :

- **MAITRISER LE MANIEMENT DU VEHICULE DANS UN TRAFIC FAIBLE OU NUL**
- **APPREHENDER LA ROUTE ET CIRCULER DANS DES CONDITIONS NORMALES**
- **CIRCULER DANS DES CONDITIONS DIFFICILES ET PARTAGER LA ROUTE AVEC LES AUTRES USAGERS**
- **PRATIQUER UNE CONDUITE AUTONOME, SURE ET ECONOMIQUE**

## CONDITIONS DE PASSAGE AUX EXAMENS

### L'Épreuve Théorique Générale

- L'**inscription à l'examen** est à votre initiative et se fera auprès de l'opérateur SGS ou la Poste (redevance de 30€). Vous devrez vous rendre sur le lieu indiqué.
- Cette **épreuve** a pour but de **vérifier** les **connaissances** et la **compréhension des règles liées à la conduite et à la route**.
- Le **jour de l'examen**, il sera **obligatoire** de présenter votre **pièce d'identité** ainsi que votre **convocation**.
- Cet **examen se déroulera** sur une **tablette tactile**.
- L'**épreuve** est composée de **40 questions**. Vous **réussirez** en obtenant au moins **35 bonnes réponses**.

### L'Examen Pratique

- Vous devrez vous rendre sur le lieu de l'examen. **Un formateur vous accompagnera** pour la durée de l'épreuve.
- Cette **épreuve** de **32 minutes** a pour but de **vérifier votre capacité à conduire seul et en sécurité**.
- L'Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière vous demandera de :
  - Réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier
  - Suivre un itinéraire en vous guidant de manière autonome, pendant environ 5 minutes
  - Réaliser 2 manœuvres différentes, un freinage pour un arrêt de précision et une manœuvre en marche arrière
  - Procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière et répondre à une question sur les premiers secours
  - Appliquer les règles du code de la Route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs
  - Adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre
  - Faire preuve de courtoisie envers les autres usagers et notamment les plus vulnérables.
- Votre **résultat sera téléchargeable sous 24 H** sur le site internet **RDVpermis**. *S'il est favorable, votre Certificat d'Examen du Permis de Conduire (CEPC), accompagné de votre pièce d'identité, tient lieu de permis de conduire pendant 4 mois à compter de la date d'examen.*